



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

# NOTE POUR LA PRESSE

SITE WEB

[www.who.int](http://www.who.int)

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: [inf@who.int](mailto:inf@who.int)

a 85375

Note commune à l'intention des medias OMS/FAO N°19

24 septembre 2004

## LES ENFANTS SONT EXPOSÉS A DES RISQUES ÉLEVÉS D'INTOXICATION PAR LES PESTICIDES

**Selon les organismes du système des Nations Unies, une meilleure protection  
et un effort de sensibilisation s'imposent**

**Genève** – Il ressort d'un rapport commun publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) que les enfants sont exposés à des risques plus élevés d'intoxication par les pesticides que les adultes et ont besoin d'être mieux protégés contre ces substances chimiques, notamment dans les pays en développement.

L'intoxication par les pesticides constitue un grave problème de santé qui affecte de façon disproportionnée le nourrisson et l'enfant selon le rapport des Nations Unies rendu public à Genève cette semaine qui vise à fournir des informations pour faciliter la sensibilisation et prendre des mesures concrètes. Le nombre d'enfants concernés par le phénomène n'est pas connu mais sur la base de l'expérience de beaucoup de pays, il est certainement important. Le rapport souligne aussi bien l'ampleur du problème que la nécessité d'accroître les efforts pour mieux atteindre et aider les populations rurales désavantagées les plus touchées.

### **Intoxications par les pesticides**

Selon le rapport, on estime que le nombre annuel des intoxications par les pesticides se situe entre 1 et 5 millions, dont plusieurs milliers de cas mortels.

Le rapport ajoute que « la plupart des intoxications touchent les zones rurales des pays en développement où les mesures de protection sont souvent inadéquates voire totalement absentes. Les pays en développement qui n'utilisent que 25 % des pesticides produits dans le monde, enregistrent 99 % des décès dus à ce type d'intoxication ».

L'enfant est exposé à un risque plus élevé car il peut être plus sensible ou plus exposé que l'adulte. Le comportement de l'enfant, qui cherche à jouer et ignore le danger, entraîne un risque accru d'exposition. En outre, la malnutrition et la déshydratation accroissent la sensibilité aux pesticides et actuellement quelque 200 millions d'enfants souffrent de malnutrition.

L'intoxication par les pesticides se fait en respirant, en buvant ou en mangeant ou à travers la peau ou les muqueuses. Les symptômes peuvent aller de la lassitude et de vertiges, à des pertes d'équilibre, des nausées et des vomissements ou encore à des effets respiratoires et

neurologiques potentiellement mortels. Une exposition chronique et même faible à des pesticides a été liée à des cancers, à des malformations chez le nouveau-né et à des lésions nerveuses et du système endocrinien.

### **Sources d'exposition**

Le régime alimentaire peut être une source majeure d'exposition pour l'enfant. Pendant la croissance, l'enfant boit et mange proportionnellement plus que l'adulte. Les résidus de pesticide dans l'eau et les produits alimentaires peuvent donc être une source d'exposition chronique de niveau faible ou plus important.

La culture de produits alimentaires sur des sols contaminés ou à proximité, et l'utilisation d'eau contaminée pour arroser les champs ou laver les produits constituent un risque particulier pour les gens et surtout pour les enfants.

Quand une femme enceinte est exposée aux pesticides, l'enfant qu'elle porte est lui aussi exposé avant même sa naissance. Le jeune enfant peut également être en contact avec des pesticides persistants et bio-accumulables par le lait maternel. Il est donc crucial de protéger la femme enceinte et la mère allaitante contre une exposition à des contaminants toxiques.

Les pesticides utilisés dans les champs ou à domicile sont souvent entreposés sans précaution particulière chez l'agriculteur ou autour de son habitation et les membres de sa famille y ont facilement accès. Ces substances toxiques peuvent contaminer l'eau ou les aliments et polluer l'air ambiant. Parfois, les récipients vides ayant contenu des pesticides sont réutilisés pour stocker de l'eau ou des produits alimentaires.

Le jeune enfant est toujours attiré par son environnement immédiat, joue volontiers par terre et a tendance à mettre des choses dans sa bouche. Il risque donc d'absorber des doses non négligeables de pesticides provenant du sol, de la poussière ou de divers objets contaminés qu'on trouve en milieu rural, à la maison ou au jardin.

### **Le facteur pauvreté**

La pauvreté peut accroître les risques auxquels l'enfant est exposé. Dans les familles pauvres, les enfants sont souvent appelés à travailler dans les champs cultivés par la famille où les pesticides sont utilisés. Les préposés à l'épandage qui sont parfois des adolescents ne disposent pas toujours de gants ou de masques de protection et ne reçoivent aucune formation. Il arrive donc souvent que les pesticides soient utilisés de manière imprudente et sans protection par les jeunes.

Dans beaucoup de pays en développement, la commercialisation des pesticides et la publicité les concernant ne font l'objet souvent d'aucune réglementation. Des produits mal étiquetés ou non étiquetés, y compris des solutions prêtes à l'emploi placées dans des bouteilles d'eau minérale ou de boissons courantes ou dans d'autres types de récipients sont vendus sur la voie publique. Les prix au détail peu élevés favorisent l'emploi des pesticides alors que les lois ne sont pas très contraignantes et lorsqu'elles existent ne sont pas toujours appliquées; tout cela n'aide pas à réduire les risques.

### **Réduire les risques**

Pour réduire les intoxications par les pesticides, la FAO, le PNUE et l'OMS préconisent :

- de réduire et d'éliminer les sources possibles d'exposition des enfants aux pesticides à domicile et au travail ;

- de garder les pesticides hors de portée des enfants et de les entreposer en lieu sûr dans des récipients correctement étiquetés qu'un enfant ne puisse pas ouvrir ;
- de réduire l'emploi de pesticides dans l'agriculture en appliquant la gestion intégrée des nuisibles (IPM) ;
- de former les soignants à reconnaître et prendre en charge les intoxications par les pesticides ;
- de former les gens à l'emploi judicieux des pesticides et à prévenir l'exposition ;
- de mener des campagnes d'information et d'éducation par l'intermédiaire de la radio et de la télévision ;
- de réduire les risques associés à l'emploi des pesticides par une approche envisageant tous les aspects de la gestion des pesticides de la fabrication jusqu'à l'emploi ou l'élimination conformément au Code international de conduite sur la distribution et l'emploi des pesticides à la FAO ;

Deux grandes conventions internationales visent à réduire les effets des pesticides sur la santé et l'environnement : la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) établie pour réduire et éliminer 12 POP dont 9 sont des pesticides, et la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international. Cette Convention facilite l'échange d'informations sur un large éventail de produits chimiques potentiellement dangereux et donne aux pays importateurs le pouvoir de décider s'ils veulent ou non recevoir à l'avenir des importations de certains produits chimiques.

La première Conférence ministérielle prévue par la Convention de Rotterdam se termine aujourd'hui à Genève

---

Pour plus de renseignements s'adresser à Gregory Hartl, Conseiller en communication, Développement durable et milieux favorables à la santé, OMS tél. +41 22 791 4458 ; portable : +41 79 203 6715 ; courriel : [Hartlg@who.int](mailto:Hartlg@who.int)

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de même que d'autres informations sur le sujet sont accessibles sur Internet à la page d'accueil de l'OMS : [www.who.int](http://www.who.int) .